

Le 10 octobre, votez pour la RPM

Faisons en sorte que la démocratie fonctionne mieux en Ontario

Qu'est-ce que la RPM (Représentation proportionnelle mixte) ?

Essentiellement – Un bulletin de vote, deux votes

- 1. Vous avez un vote pour le candidat de votre choix dans votre circonscription, tout comme maintenant. 90 députés seront ainsi élus.*
- 2. Dans le système proposé, il y a aussi une liste de 39 députés qui seront élus au vote populaire. Il est dans l'intérêt de tous les partis de présenter une grande diversité de candidats – incluant des femmes et des gens de diverses races, cultures et provenances – et d'avoir un programme électoral clair et complet pour que le parti attire le vote.*

Avec 129 membres, l'Assemblée législative de l'Ontario aura la même taille qu'au cours des années 1987 à 1999. Vous pourrez vous adresser à votre député local et à un député régional.

Le 10 octobre, nous aurons toutes et tous une occasion de faire en sorte que la démocratie fonctionne mieux en modifiant la façon dont nous votons en Ontario. Ce jour là, tous les électeurs pourront se prononcer dans le cadre d'un référendum sur la réforme électorale.

Une assemblée de citoyens sur la réforme électorale composée de cent trois (103) citoyens de toutes les régions de la province a recommandé pour l'Ontario un nouveau système électoral appelé le Système de **représentation proportionnelle mixte (RPM)**. Ce système remplacerait notre système uninominal à un tour qui accorde à un parti politique la majorité alors qu'il n'a pas reçu une majorité de votes. Ailleurs dans le monde, 80 pays ont recours à ce système, notamment la Nouvelle-Zélande, l'Allemagne, la Hollande, l'Écosse et le Pays de Galles.

Pourquoi changer notre système actuel ?

Notre système actuel est dépassé, moins démocratique et il est abandonné par de nombreux pays dans le monde. Le système électoral canadien n'a pas changé depuis sa mise sur pied au cours des années 1800. Nous sommes l'un des derniers pays importants à toujours utiliser le vieux système uninominal à un tour qui donne toujours à un parti plus de pouvoir qu'il n'en mérite. Par exemple, le parti gagnant peut n'avoir reçu que 35 % du vote et remporter 60 % des sièges et 100 % du pouvoir. La plupart des grandes démocraties ont abandonné ce système au cours des 50 à 100 dernières années.

Ce qu'apportera la RPM :

- **Plus de choix**, en nous accordant deux votes – pour notre candidat préféré et pour notre parti politique préféré.
- **Des résultats électoraux plus équitables** en faisant en sorte que les partis ne remportent ni plus ni moins que le nombre de sièges qu'ils ont mérités
- **Une représentation plus forte** en faisant élire un plus grand nombre de femmes et des candidats plus diversifiés
- **Des lois qui sont le reflet de la majorité de l'électorat.**

Et la RPM signifie que les partis comme le NPD-Ontario qui défendent les services publics et la justice sociale obtiendront un nombre de sièges plus représentatif de la volonté populaire.

Nous devrions toutes et tous être en mesure d'expliquer la RPM aux membres de notre famille et à nos collègues et de contrer les arguments des opposants à la RPM qui veulent le maintien du statu quo. Le 10 octobre, votez OUI à la RPM.

Le SCFP-Ontario appuie la RPM.

Obtenez toute l'information sur www.cupe.on.ca et www.voteformmp.ca